

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 18 avril 2018

Transition énergétique, écologique et solidaire

**Rennes s'engage****Sommaire**

- Communiqué de presse : Rennes s'engage pour le climat
- Etat des lieux
- Eléments de synthèse du PAEDC de la Ville de Rennes

**Interlocuteur****Daniel Guillotin,***Conseiller municipal délégué à l'écologie urbaine et à la transition énergétique*

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 18 avril 2018

Transition énergétique, écologique et solidaire

# Rennes s'engage pour le climat

La Ville de Rennes, adhérente du réseau européen Energy Cities depuis plus de 20 ans, accueille cette année la conférence annuelle de l'association, du 18 au 20 avril 2018. L'occasion, pour la Ville, de réaffirmer son engagement en faveur du climat.

Par ses choix d'aménagement préfigurateurs, et à travers son Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) adopté en décembre 2017, la Ville de Rennes met en œuvre des actions, innovantes au niveau national, en faveur d'un nouveau modèle décarbonné de développement.

Rennes, ville-centre de la Métropole, doit être exemplaire pour relever le défi énergétique et écologique et faire en sorte que chacune des actions phares puisse bénéficier à tous les habitants.

*« L'urgence climatique est le combat n°1 de notre époque et je souhaite que Rennes s'y engage de façon exemplaire. Par de nouvelles mesures en faveur des énergies renouvelables. En 2020, 100% des équipements municipaux seront alimentés en électricité durable. Un objectif que nous atteindrons notamment en implantant des panneaux photovoltaïques sur un maximum de toitures de nos bâtiments, avec des entreprises innovantes et des citoyens engagés. Et pour anticiper les effets du réchauffement, les cours d'écoles seront progressivement équipés d'un enrobé végétal plus frais en période de canicule. »*

**Nathalie Appéré, Maire de Rennes**

En adéquation et en cohérence avec le Plan climat air énergie territorial (PCAET) de Rennes Métropole, la Ville de Rennes conduit un plan Climat organisé autour de 5 axes et décliné en 10 chantiers à conduire d'ici 2020 parmi lesquels certains comprennent des actions identifiées comme prioritaires et particulièrement innovantes.



## Priorité 1

### Passer à la vitesse supérieure pour développer les énergies renouvelables

#### [électricité]

**Objectifs** > développer largement le photovoltaïque afin que 100% des bâtiments municipaux soient alimentés en électricité durable en 2020 (70% actuellement)

> 100% en électricité haute qualité environnementale en 2030

**Action innovante** > appel à manifestation d'intérêt auprès d'investisseurs privés et investisseurs citoyens pour couvrir en photovoltaïque les toitures du bâti municipal.

↳ **Le Blizz**, première toiture confiée à l'association *Énergies en pays de Rennes*

↳ **la plaine de jeux de Bréquigny**, première toiture proposée par la Ville dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt

#### [chaleur]

**Objectif** > 50% des consommations de chauffage des bâtiments municipaux en énergies renouvelables issues des réseaux de chaleur urbains en 2030 (27% actuellement)

**Action** > poursuivre le raccordement des bâtiments municipaux aux réseaux de chaleur urbains

#### [Pour aller plus loin...]

↳ Aller vers la création d'une société de projet réunissant les partenaires institutionnels de l'énergie, les universitaires, les start-ups locales, les citoyens engagés pour impulser une blockchain de l'énergie à Rennes.



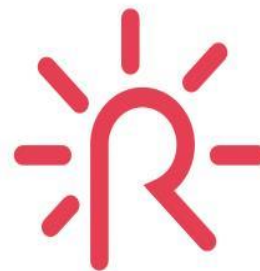
## Priorité 2

### S'adapter au changement climatique et anticiper ses effets

**Objectif** > Atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain par la trame verte et bleue

**Action innovante** > expérimentation d'enrobés végétaux dans des cours d'écoles. Ces cours d'école "oasis" remplacent l'enrobé classique des cours par des enrobés végétaux, économes en énergie dans leur conception, perméable pour les eaux de pluie et plus frais en cas de canicule.

## Un PLU volontaire pour une ville post-carbone, capitale française de la biodiversité



- 130 000 arbres à Rennes => 3000 arbres supplémentaires en 2025
- 870ha d'espaces verts publics à Rennes => +15% en 2025
- 70% des rennais à moins de 300m d'un square vert => 90% à l'horizon 2020
- Un inventaire participatif des arbres remarquables protégés comme espaces boisés classés
- Les Prairies Saint Martin, un parc naturel de 30ha en cœur de ville, avec une température inférieure de 2 degrés
- Une diagonale verte, couloir écologique à l'abri du bâti dans la Ville
- Un répertoire de la faune et de la flore
- Des projets de fermes urbaines, à la Prévalaye et à Baud - Chardonnet
- Un coefficient de biotope fixant la surface minimale de végétal à préserver ou à compenser dans chacun des projets d'aménagement
- La préservation de pleine terre en fond de chaque parcelle pour tempérer les îlots de chaleur en ville



### À noter

- La Ville de Rennes signera la nouvelle version de la Convention des Maires pour le climat et l'énergie : [www.conventiondesmaires.eu](http://www.conventiondesmaires.eu)

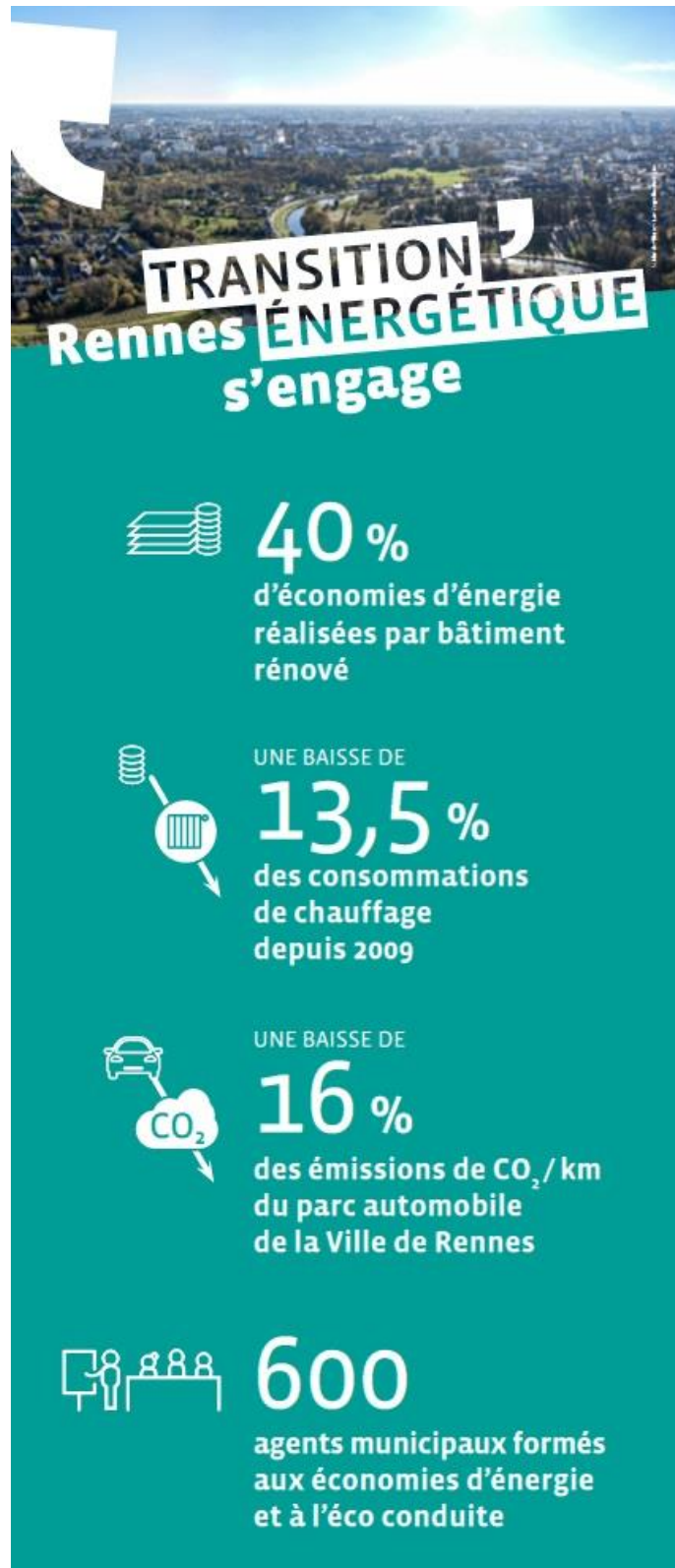
Les signataires de la Convention mondiale des Maires pour le Climat et l'Énergie s'engagent à :

- réduire les émissions de CO2 (et éventuellement d'autres gaz à effet de serre) sur leur territoire d'au moins 40 % d'ici à 2030, grâce notamment à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergie renouvelables ;
- renforcer leur résilience en s'adaptant aux incidences du changement climatique
- partager leur vision, leurs résultats, leur expérience et savoir-faire avec leurs homologues des autorités locales et régionales dans l'Union Européenne et au-delà, grâce à une coopération directe et à des échanges entre pairs, notamment dans le cadre du Pacte mondial des maires
- élaborer un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat, et
- suivre régulièrement les progrès obtenus.





# État des lieux



# Le Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat

En signant la Convention des Maires dès 2008 avec Rennes Métropole et *via* un premier Plan Climat Énergie Territorial dès 2010, la Ville de Rennes s'est engagée très tôt dans l'objectif européen de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020, et ce, dans toutes ses politiques publiques : mobilité, de lutte contre l'étalement urbain, rénovation thermique des bâtiments municipaux...

Ce nouveau plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat de la Ville de Rennes s'inscrit dans le plan climat air énergie territorial 2<sup>e</sup> génération de notre Métropole. Plus qu'un document, c'est l'expression de la volonté de la Ville de Rennes de poursuivre ses efforts mais aussi d'engager une nouvelle étape. En associant, par exemple, les Rennais à la démarche, dans la logique de la Fabrique Citoyenne et de la concertation Rennes 2030.

À travers son engagement pour la transition énergétique, Rennes s'engage aussi à réduire la fracture énergétique et de créer des emplois, afin que le changement climatique ne soit pas la source de nouvelles ruptures dans notre pacte social. En matière de rénovation thermique du bâti, la Ville continue à amplifier la rénovation du patrimoine communal. Elle s'engage également dans la rénovation thermique des logements du parc public et privé, en lien avec les acteurs compétents. Elle prend enfin sa part dans l'objectif métropolitain de développement des énergies renouvelables en doublant le nombre d'installations photovoltaïques d'ici 2020 sur son patrimoine et en réalisant l'installation d'une chaufferie bois par an.

La transition énergétique est l'occasion d'inventer une nouvelle croissance urbaine durable, solidaire et partagée. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme de Rennes sera une référence pour l'intégration de la nature en ville. Jardins, parcs, voies de déplacement et bâti s'articuleront pour préserver la ville du réchauffement climatique et pour préserver la qualité de l'air.

# 5 axes pour le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

Le plan d'action vise à **accélérer la transition énergétique du territoire**, à travers des actions menées par la Ville mais aussi grâce à la mobilisation des acteurs locaux et des citoyens rennais. Organisé autour de 5 axes (objectifs stratégiques), déclinés en 10 chantiers, il propose de :

**Conduire une mobilisation active et créative**  
des habitants  
et acteurs du territoire

**Axe 1. RENNES MOBILISE SES CITOYENS :**  
Favoriser l'implication de tous

Chantier 1.1. Sensibiliser à la transition énergétique et accompagner des projets collectifs  
Chantier 1.2. Mobiliser les partenaires de la ville  
Chantier 1.3. Faire connaître les actions de transition énergétique

**Renforcer l'ambition sur le patrimoine municipal**  
(bâti, équipements)  
et les approvisionnements

**Axe 2. RENNES, ADMINISTRATION EXEMPLAIRE :**  
Réduire les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine municipal

Chantier 2.1. Poursuivre la rénovation des bâtiments et consolider le suivi des consommations  
Chantier 2.2. Construire des bâtiments municipaux et acheter des équipements très performants  
Chantier 2.3. Former et impliquer les agents sur les économies d'énergie, le bas-carbone et les énergies renouvelables

**Développer les énergies renouvelables**, notamment le solaire photovoltaïque, en montrant l'exemple sur les bâtiments publics

**Axe 3. RENNES DÉVELOPPE LES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Chantier 3.1. Augmenter la production et l'approvisionnement en chaleur et électricité renouvelable dans les bâtiments municipaux

**Faire des choix ambitieux sur les opérations d'aménagement**  
et dans le projet urbain  
Rennes 2030 pour  
**promouvoir une ville post-carbone** adaptée au changement climatique

**Axe 4. RENNES CONSTRUIT UNE VILLE POST-CARBONE :**  
Améliorer la performance énergétique des logements et du tertiaire

Chantier 4.1. Stimuler les travaux de rénovation énergétique dans les logements et le tertiaire privé  
Chantier 4.2. Inciter à la construction de logements et de bâtiments tertiaires performants

**Axe 5. RENNES S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Chantier 5.1. Préparer le territoire au changement du climat en favorisant la nature en ville, avec un choix d'espèces adaptées

À travers le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat, la Ville valide :

- **20 « actions »** qui constituent des projets à conduire entre fin 2017 et 2020,
- **15 « principes »** qui affirment une volonté politique partagée, pour guider les projets mis en œuvre par la Ville.

Pour chaque action, le type de structures ou personnes impliquées sont précisées.